



LE DÉPARTEMENT

D É L É G A T I O N G É N É R A L E A U X S O L I D A R I T É S

DIRECTION DE L'ENFANCE

Maureen ZUNINO

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des bilans de Santé en école maternelle et du dépistage des troubles d'apprentissage, le service de protection Maternelle et Infantile du département sera présent dans l'école de votre enfant le : *7, 8, 9 Février 2017*

Les mensurations, des examens sensoriels (vue et audition) ainsi qu'un relevé des vaccinations, seront effectués dont les résultats seront consignés dans le carnet de santé.

Nous vous demandons donc, ce jour là, de remettre à l'institutrice de votre enfant son carnet de santé dans une enveloppe à son nom.

Le médecin de P.M.I. reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire à l'adresse ci-dessous indiquée.

Le Médecin de Protection Maternelle et Infantile